

FONDATION
JEANMOULIN

Rapport

Moral
ANNÉE 2021



FONDATION JEAN MOULIN

Le sommaire.





Le mot du Président	4
La Gouvernance	6
La vie institutionnelle	6
Les marchés	9
Les moyens financiers, humains & techniques	10
Les subventions	10
La répartition de la participation du MI	10
Les crédits d'équipement	11
Les ressources humaines	12
L'informatique	18
La communication	18
Les activités	20
Les restaurants	21
Les crèches	24
Les prêts & aides	27
Les séjours jeunes	31
L'Arbre de Noël	32
Les loisirs	33
Les centres de vacances	35

Le mot du Président.



Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire a pesé sur l'activité de la fondation Jean Moulin tout au long de l'année 2021 Elle n'a pas retrouvé les niveaux constatés en 2019 et 2018.

Les résidences des Pyrénées n'ont pas pu ouvrir pour la saison d'hiver 2020-2021. Le Neptune à Oléron n'a pas accueilli de vacanciers au printemps. Tous nos centres de vacances ont démarré leur activité au mois de juin. Les conséquences de la pandémie se sont faites ressentir jusqu'au tout dernier jour de 2021 puisque l'équipe des Écureuils à Font-Romeu a dû annoncer le 31 décembre au soir une fermeture de l'établissement dès le lendemain, plusieurs clients et salariés ayant été diagnostiqués positifs.

Les crèches ont fermé au mois d'avril pour trois semaines. A la demande du ministère, la crèche de Beauvau a toutefois continué à accueillir les enfants des fonctionnaires en poste dans les services assurant la continuité pendant cette période de télétravail obligatoire. Tout au long de l'année les fermetures de sections se sont succédées.

Les restaurants ont appliqué les règles extrêmement strictes d'accueil des convives édictées par les protocoles s'appliquant à la restauration d'entreprise pendant toute l'année 2021. Ces règles ont amputé des 2/3 les places assises dans nos selfs. Les ventes à emporter ont représenté plus de 20 % de nos ventes en moyenne sur l'année.

Les services du siège ont été au printemps en télétravail obligatoire avec 1 à 2 jours de présence possible. Ils disposent, contrairement à 2020, de tout le matériel nécessaire et cette modalité d'organisation du travail a désormais vocation à se pérenniser. La mise en place des réunions et échanges à distance a eu pour effet de rapprocher les établissements et de faciliter la communication entre les différents services.

Enfin, le service des loisirs a connu un rebond inattendu les séjours jeunes ayant connu un réel succès à l'été 2021. De rares séjours ont dû être écourtés du fait de la Covid-19 mais globalement le bilan est très positif.

Malgré cette situation, caractérisée une fois de plus par l'incertitude, la fondation a poursuivi les projets en cours et ils ont été menés à bien.

L'un des projets qui nous a le plus mobilisé a été le marché pour l'acquisition d'un nouveau système monétique pour les restaurants. Plusieurs d'entre vous ont été étroitement associés à cette démarche au travers du groupe de travail mis en place.

Nous avons aussi, avec vous, réfléchi à de nouveaux modèles économiques de tarification pour les restaurants et pour nos centres de vacances « familles » ce qui a permis de proposer de nouvelles trajectoires au conseil d'administration de décembre. Nous nous sommes aussi penché avec vous sur les procédures applicables pour l'attribution des prêts. Cette réflexion a conduit à redéfinir les contours de certaines de nos offres. Au-delà des désaccords sur un point ou un autre, ces groupes de travail ont été l'occasion d'échanges de qualité riches et animés.

En interne, les décisions prises à la suite du séminaire de novembre 2019 ont continué à être mise en œuvre. La fondation s'est dotée d'une « Charte du bien travailler ensemble en équipe ». Des formations managériales ont été organisées pour tous les cadres et encadrants dans tous les secteurs d'activité.

Une journée regroupant l'ensemble des salariées des crèches s'est tenue en novembre sur le thème de la qualité de vie au travail. Au travers de l'écriture de contes, les trois ateliers ont fait remonter de manière très directe et franche l'état d'esprit des professionnelles. Un plan d'action est élaboré par chacune des équipes de direction des trois crèches.

La Gouvernance.

La gouvernance de la FJM est assurée par son Conseil d'administration qui définit les grandes orientations de la fondation.

Y participent les organisations syndicales représentatives des personnels du ministère de l'Intérieur et des personnalités qualifiées issues d'autres administrations.

Cette instance est présidée par un haut fonctionnaire désigné par le ministre de l'Intérieur.

Le Bureau de la fondation est composé de 7 membres issus du Conseil d'administration : 3 membres de droit dont le Président et 4 membres élus issus de la représentation des personnels du ministère de l'Intérieur.

La vie institutionnelle.

Après une année totalement bouleversée par la crise sanitaire en 2020, la vie institutionnelle de la FJM a repris en 2021 son cours normal. Celle-ci a même été intense avec la tenue de nombreux groupes de travail.

Le groupe de travail « monétique et offre de restauration »

Le groupe de travail a été associé au choix du prestataire chargé de mettre en place le nouveau système monétique déployé dans les restaurants de la fondation au cours du 1^{er} trimestre 2022. Il a aussi réfléchi à une refonte du modèle de tarification. Un nouveau modèle économique, aboutissant à l'instauration d'un droit d'admission fixe et à une tarification des plats à leur coût réel a donc été adopté par le CA de décembre 2021. Il permet de différencier, en toute transparence, les frais fixes liés au service rendu du coût alimentaire des plats.

Le groupe de travail « offre des centres de vacances »

Pour rappel, en octobre 2020, la fondation a décidé de lancer une réflexion sur l'évolution de son offre vacances et de mettre en place un plan marketing. Pour cela, elle a fait appel à IdTourisme, cabinet conseil spécialisé en tourisme et loisirs. La 1^{ère} étape a alors été de lancer une grande enquête sur l'offre vacances de la FJM afin de mieux comprendre les attentes de ses bénéficiaires dans ce domaine. Les retours des agents ont permis de mettre en place un plan d'actions présenté au groupe de travail. Le groupe de travail a également mené une réflexion sur une refonte des tarifs des résidences pour une mise en place dès l'été 2021.

Le groupe de travail « prêts : dispositif actuel et nouvelles propositions »

Afin de faire évoluer l'offre de prêts de la fondation, un groupe de travail s'est réuni pour travailler sur des pistes d'amélioration qui ont été adoptées par le CA de décembre 2021. Les modifications apportées sont les suivantes :

- la revalorisation du montant maximum du prêt aide au logement locatif passant de 1 800 € à 3 000 €, du prêt aide à la scolarité passant de 2 100 € à 3 000 € et du prêt amélioration du cadre de vie avec intérêts passant de 5 000 € à 6 000 € ;
- la création d'un prêt personnel sans intérêt ;
- la création d'un prêt social « courte durée » dédié aux élèves en école de police, aux fonctionnaires stagiaires, vacataires, apprentis et contractuels ;
- l'allègement de certaines pièces justificatives obligatoires demandées.

Le groupe de travail « modification du règlement intérieur »

Les travaux débutés en 2020 et suspendus en raison de l'épidémie de la Covid-19 ont repris en 2021 et ont permis de procéder à un « dépoussiérage » de l'ensemble des articles après avis de la DLPAJ. Les débats ont principalement porté sur la règle à appliquer en cas d'égalité des voix lors de l'élection des membres du Bureau. Le Conseil d'administration du 15 décembre 2021 a adopté un article précisant qu'en cas d'égalité des voix le candidat le plus âgé est élu aux postes de vice-président ou de trésorier adjoint ; le candidat le plus jeune aux postes de secrétaire ou de secrétaire adjoint.

Les principales délibérations du CA 2021

CA du 23 juin 2021

- Approbation du rapport moral 2020, du rapport financier 2020, des rapports du commissaire aux comptes et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Affectation de l'excédent net comptable de 58 760,05 € : 5 876 €, correspondant à 10 % de l'excédent au fonds de dotation (réserve statutaire, conformément à l'article 15 des statuts), le solde, soit 52 884,05 € en compte de réserve.

Approbation de la modification de l'article 9 du règlement intérieur de la fondation Jean Moulin ainsi rédigé : le conseil d'administration élit parmi ses membres titulaires autres que les membres de droit et les personnalités qualifiées, pour la durée du mandat des représentants du personnel, quatre membres du Bureau : un vice-président, un secrétaire, un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint, conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts.

Chaque membre du Bureau est élu à bulletins secrets et à la majorité des voix. Il est procédé à un second tour de scrutin en cas d'égalité des voix.

Si l'égalité subsiste, il est procédé à un tirage au sort entre les candidats ayant obtenu un nombre égal de voix.

En cas de décès, démission ou empêchement définitif, il est procédé à l'élection d'un remplaçant, dans les mêmes conditions. Le mandat du nouvel élu court jusqu'au terme du mandat du membre qu'il remplace.

CA du 15 décembre 2021

- Approbation du budget de l'exercice 2022.
- Approbation du programme pluri annuel d'investissements pour les années 2021-2024.
- Approbation du nouveau dispositif des prêts. Décision de modifier le règlement des prêts en tenant compte des évolutions du nouveau dispositif.
- Approbation du nouveau modèle tarifaire des restaurants de la FJM mis en place à compter du 14 mars 2022.
- Approbation de la nouvelle tarification des centres de vacances de la FJM mise en place à compter de la saison estivale 2022.
- Approbation du nouveau règlement intérieur de la FJM, optant pour la version alternative de l'article 7.1, pour déterminer le critère de départage des voix en cas d'égalité lors des élections des membres du Bureau, à savoir : si l'égalité subsiste, le candidat le plus âgé est élu aux postes de vice-président ou de trésorier adjoint ; le candidat le plus jeune aux postes de secrétaire ou de secrétaire adjoint. Mandat a été donné à la directrice générale de procéder à d'éventuelles modifications non substantielles qui seraient demandées par l'administration. Elle en informera le CA.



Les marchés.

La fondation Jean Moulin est soumise aux dispositions du Code de la commande publique, en vertu de l'article L. 1211-1. En 2021, elle a eu recours à quatre procédures formalisées.

Procédures lancées en fin d'année 2020 et achevées en 2021

- 2020-02 – *Marché de prestations de services - Maintenance préventive et curative des matériels de chaud, de froid, de laverie et de buanderie des huit restaurants administratifs et des trois crèches, gérés par la fondation Jean Moulin et situés en région parisienne*

La procédure de passation utilisée a été celle de l'appel d'offres ouvert, procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2161-2 et suivants du Code de la commande publique. Ce marché a été conclu pour une durée initiale de deux années à compter du 11 mars 2021, avec une possibilité de le reconduire une fois pour la même période (durée totale du marché : 4 années). Alloté par famille de matériel et par zone géographique, ce marché a été attribué aux sociétés suivantes : MRG (Modern Restauration Collective), CLIMAT-SYSTEM SAS, et SDHR SAS.

- 2020-03 - *Marché de prestations de services - Entretien et maintenance des hottes et des bacs à graisse des cuisines de restauration collective (restaurants administratifs et crèches)*

La procédure de passation utilisée a été celle de l'appel d'offres ouvert, procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2161-2 et suivants du Code de la commande publique. Ce marché a été conclu pour une durée initiale de deux années à compter du 08 mars 2021, avec une possibilité de le reconduire une fois pour la même période (durée totale du marché : 4 années). Alloté par type de prestation, ce marché a été attribué aux sociétés suivantes : GROUPE SDI VENTILATION et Curage Industriel de Gonesse (C.I.G).

Procédures lancées et achevées en 2021

- 2021-01 - *Marché de prestations de fournitures - Mise à disposition d'une solution de monétique et du matériel associé*

A l'issue d'une procédure avec négociation passée en application des articles L. 2124-3, R. 2124-3, R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique, ce marché a été conclu pour une durée initiale de 66 mois (cinq et six mois) à compter du 19 juillet 2021, avec une possibilité de le reconduire pour une année supplémentaire (durée totale du marché : six années et six mois). Le marché a été attribué à la société par actions simplifiée (SAS) Innovorder.

- 2021-02 - *Marché public de prestations de fournitures - Achat, livraison et installation de résidences mobiles*

La procédure de passation utilisée a été celle de l'appel d'offres ouvert, procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2161-2 et suivants du Code de la commande publique. Bien qu'alloté, le présent marché constituait une opération globale (vente des anciens mobile-homes et installation des nouvelles structures). En raison d'irrégularités commises par les candidats lors de la transmission de leurs offres (techniques et financières), la fondation Jean Moulin a été contrainte de déclarer ce marché sans suite en juillet 2021.

Les moyens financiers, humains et techniques.

Les subventions

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) passée entre la fondation et le ministère de l'Intérieur définit la contribution apportée par la fondation à la gestion de prestations d'action sociale du ministère, les objectifs fixés, et les moyens nécessaires à leur réalisation.

Les moyens sont attribués à la fondation selon un schéma pluriannuel de manière à lui donner davantage de visibilité sur ses ressources. Les montants et la répartition des subventions qui lui sont versées sont définis annuellement et font l'objet d'avenants à la CPOM, dans une convention de moyens.

La répartition de la participation du MI

	Montant (€)
Prestations d'action sociale à réglementation commune	446 961
Prise en charge des repas gendarmes	40 611
Dotations financières globalisées	5 718 810
Dotations maintenance entretien des équipements et des locaux	150 000
Subventions équipements	283 949
Total	6 640 331



Les crédits d'équipement

Les restaurants

Pour le site de Beauvau : matériels pour la cuisine suite à la réfection des locaux, remplacement du four à pizza et des plaques à induction.

Pour le site d'Asnières : acquisition d'une sauteuse Variocooking et remplacement d'armoires froides.

Pour le site de Nanterre : acquisition d'une cellule de refroidissement.

Pour le site de Levallois : acquisition d'une sauteuse Variocooking, d'un four mixte 20 niveaux et de vitrines froides qui seront installées en 2022.

Pour le site de Neuilly : l'installation d'une grillade est prévue et sera installée en 2022.

Les résidences

Le Neptune - Oléron : remplacement du système de sécurité incendie obsolète et acquisition de matériels de restauration.

Les Écureuils - Font-Romeu : remplacement d'un sèche-linge et acquisition de mobilier pour le restaurant, le bar et l'accueil.

Il faut également noter que le SGAMI de Marseille a obtenu et engagé en 2021 des crédits d'investissements pour la réalisation de différents travaux en 2022 au Néouvielle (Saint-Lary) et aux Écureuils (Font-Romeu).

Pour toutes les activités

La fondation a poursuivi son effort de modernisation de son parc informatique et de ses applications métiers.



Les ressources humaines.

Les effectifs

Depuis 2019, les effectifs à la fondation sont exprimés en ETP (Équivalent Temps Plein) sur l'année considérée, c'est-à-dire qu'il prend en compte la quotité de travail : un salarié à mi-temps est compté pour 0,5 poste, un salarié qui n'est pas présent tout au long de l'année est comptabilisé au prorata de son temps de présence. Le siège regroupe toutes les personnes travaillant dans les locaux du siège (direction générale, directions des ressources humaines, direction financières, service des prêts et services des loisirs). Les apprentis sont comptabilisés dans les contrats en alternance. Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen de salariés en ETP, présents sur l'année 2021, par entité et par type de contrat :

	Répartition de l'effectif par activité														
	Siège			Restaurants			Crèches			Résidences			Total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Effectif total	29,8	29,4	27,6	96,6	96,8	89,9	50,9	45,7	46,3	36,9	30	28,5	214,2	201,9	192,3
Dont saisonniers										23,8	18,6	16,8	23,8	18,6	16,8

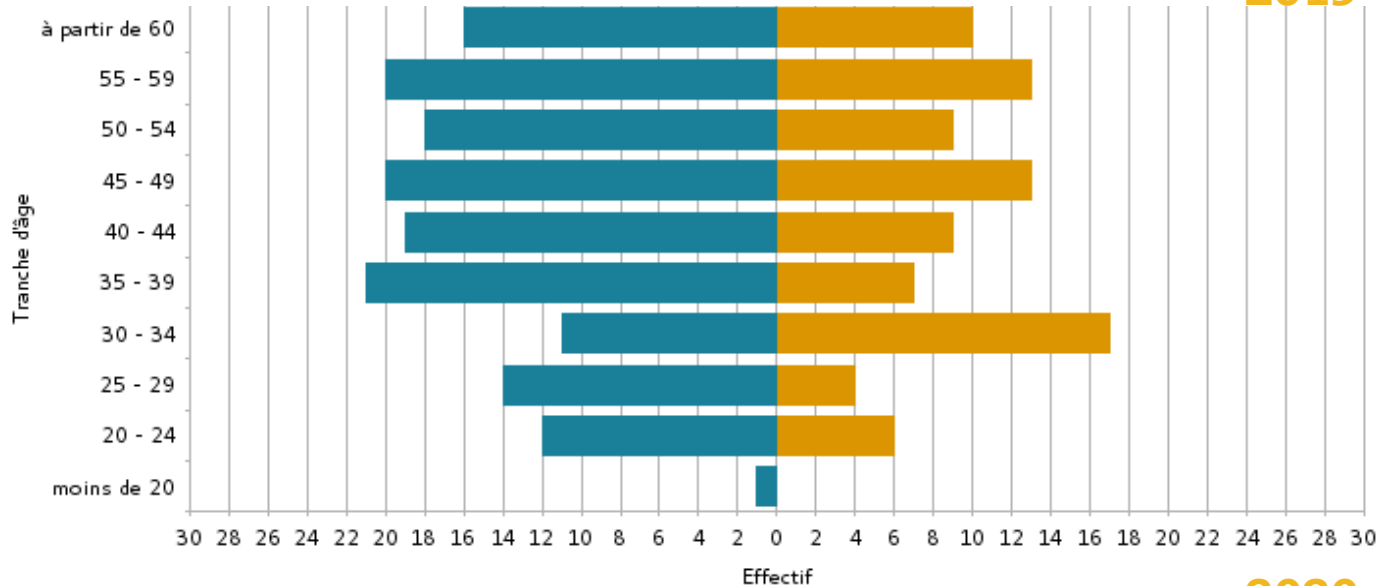
La baisse globale de l'effectif se concentre principalement sur les restaurants. Compte tenu de la baisse de l'activité liée à la crise sanitaire la grande majorité des départs naturels n'ont pas été compensés par des recrutements.

La variation du nombre de saisonniers d'une année sur l'autre s'explique par la fermeture des établissements pyrénéens pendant la saison d'hiver 2021 et l'ouverture retardée au mois de juin d'Oléron. Le personnel saisonnier a représenté 16,5 salariés en ETP. Le nombre de saisonniers titulaires en 2021 (effectifs physiques) s'est élevé à 17.

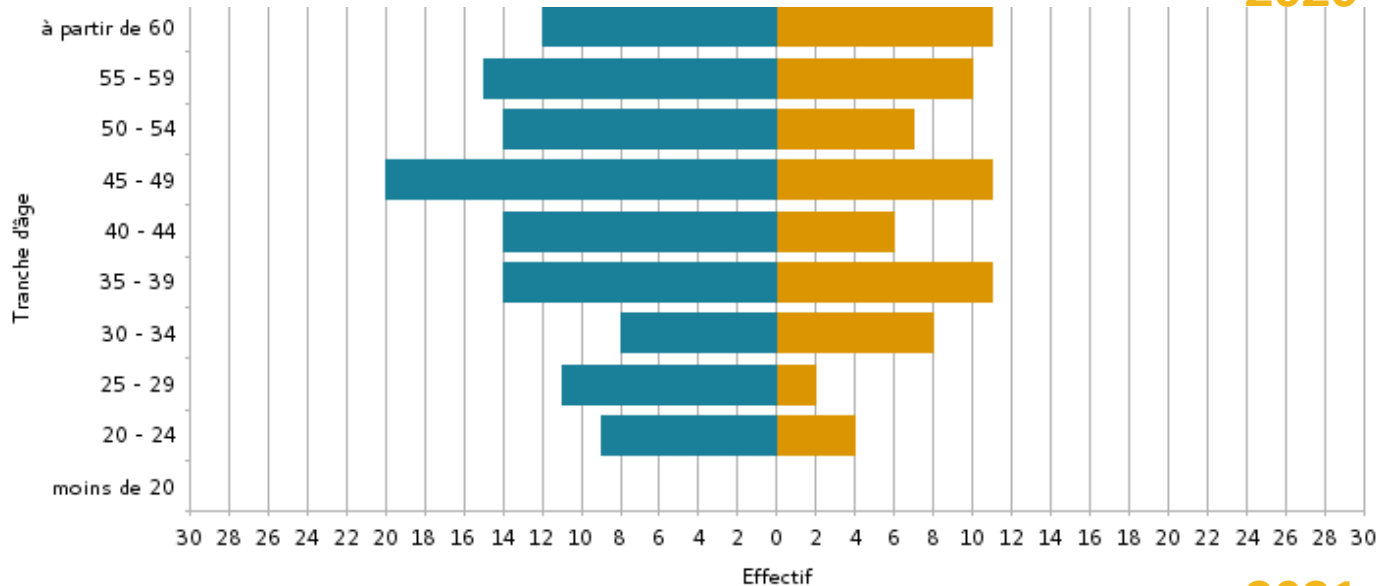
Les indicateurs sociaux

La pyramide des âges

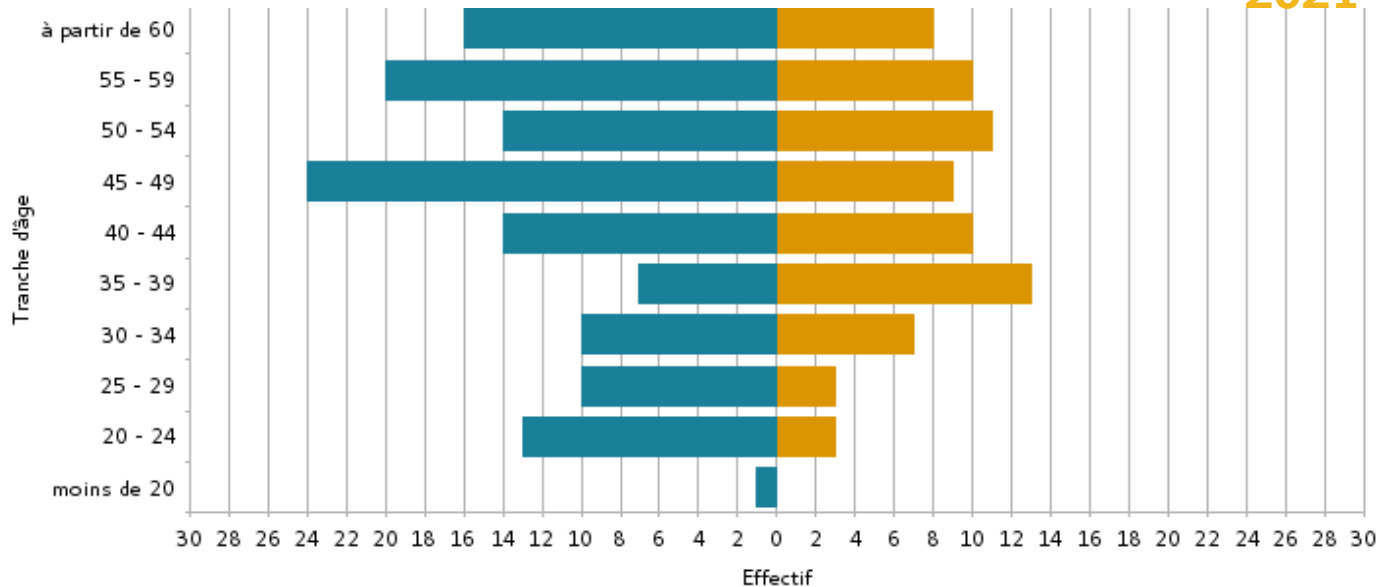
2019



2020



2021



■ Féminin ■ Masculin

Le taux d'absentéisme par activité

Le taux d'absentéisme est calculé selon la formule suivante :
nombre de jours d'absences non prévisibles / nombre de jours totaux d'activité

Les absences non prévisibles sont la maladie, les accidents du travail et les absences injustifiées.

	2019	2020	2021
Siège	3,34 %	5,31 %	3,57 %
Restaurants	8,32 %	9,86 %	8,62 %
Crèches	9,97 %	9,47 %	7,88 %
Résidences	3,06 %	0,05 %	2,95 %

Les effets de la pandémie en 2020 et 2021 apparaissent ici clairement.

	2019	2020	2021
Siège	3,28 %	5,31 %	3,57 %
Restaurants	6,89 %	9,88 %	7,59 %
Crèches	9,82 %	9,47 %	6,25 %
Résidences	3,06 %	0,05 %	2,95 %

Les chiffres élevés dans les restaurants et les crèches s'expliquent par le poids des congés longue maladie qui, dans ce tableau, ne sont pas pris en compte.

Les entrées et sorties

En 2019, 171 contrats de travail ont été établis soit 16 CDI et 153 CDD (dont 111 CDD saisonniers). Parmi les effectifs en CDI, la fondation a comptabilisé 27 sorties.

En 2020, la Covid-19 a contraint la FJM à mettre en place de l'activité partielle sur l'ensemble de ses activités et à ne pas ouvrir les résidences pyrénéennes en décembre 2020. Le nombre d'embauche a fortement diminué. 77 contrats ont été signés : 14 CDI, 6 CDD de remplacement et 57 CDD saisonniers. 21 salariés en CDI ont quitté la fondation.

En 2021, il y a eu 108 embauches dont 13 CDI et 74 CDD saisonniers. 24 salariés en CDI ont quitté la fondation.

Les salaires moyens et médians

	Part dans les effectifs			Salaire moyen brut mensuel			Salaire médian brut mensuel		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Employés	79 %	78,3 %	76,5 %	2 257 €	1 907 €	1 934 €	1 860 €	1 811 €	1 879 €
Maîtrise	4,2 %	4,7 %	4,6 %	2 793 €	2 793 €	2 948 €	3 094 €	3 094 €	3 049 €
Cadres	14 %	14,7 %	17,1 %	4 820 €	4 820 €	4 441 €	3 678 €	3 678 €	3 660 €

Les pourcentages dans les effectifs ne prennent pas en compte les apprentis et alternants qui représentent chaque année 1,5 à 3 % des effectifs.

La baisse des salaires moyens en 2020 et en 2021 est liée à l'activité partielle.

Les salaires moyens, toutes catégories comprises, s'élèvent en 2021 à 2 086 € dans les restaurants, 2 279 € dans les crèches, 4 033 € au siège et 2 076 € dans les résidences.

Les faits marquants de 2021

La poursuite de la pandémie

Tout comme en 2020, la fondation a été fortement impactée par la crise sanitaire durant l'année 2021. C'est le premier semestre de l'année qui a connu le plus grand nombre de jours d'activité partielle.

Les résidences n'ont pas ouvert pour la saison d'hiver, tout leur personnel permanent a donc été placé en chômage partiel.

De janvier à juin, du fait de la baisse générale d'activité, la grande majorité des salariés du siège a été placée périodiquement en chômage partiel, en alternant avec du télétravail, afin de maintenir un minimum de permanence.

Les crèches ont été principalement concernées par l'activité partielle sur les mois de mars et avril. Les crèches de Lumière et de Nanterre ont été fermées pendant 5 semaines sur cette période du fait des consignes gouvernementales. Celle de Beauvau a maintenu une activité réduite pour accueillir les enfants des fonctionnaires affectés dans les services qui devaient assurer une permanence obligatoire.

Le recours à l'activité partielle a également permis d'adapter les effectifs des restaurants à la réalité de la fréquentation qui avait très nettement baissé sur certains sites du fait de la période de télétravail obligatoire.

La fondation a continué d'indemniser le chômage partiel à 90% du salaire net, au lieu des 84 % réglementaires.

La pérennisation du télétravail

Le deuxième semestre de l'année a permis au télétravail, qui n'est guère possible que sur le siège, de trouver son rythme de croisière. Chaque salarié intéressé a pu opter pour un ou deux jours fixes de télétravail par semaine.

Le protocole d'accord de septembre 2020 sur le sujet a été amendé pour donner la possibilité d'un télétravail occasionnel. Une indemnité forfaitaire mensuelle a également été mise en place à cette occasion pour défrayer les personnes en télétravail régulier des frais occasionnés à leur domicile.

La double augmentation du SMIC

La double augmentation du SMIC en 2021 est venue impacter lourdement la fondation. En effet le salaire minimum a augmenté classiquement au 1er janvier, mais aussi au 1er octobre du fait de l'inflation, ce qui a représenté 3,3 % d'augmentation totale sur 2021. La grille de rémunération des crèches qui était la plus touchée par ces augmentations a été renégociée dans un cadre budgétaire contraint.

Des aménagements limités ont également été apportés au bas de la grille applicable dans les résidences.

Les relations sociales

Du fait de la situation sanitaire, le rythme des réunions du CSE est resté soutenu tout au long de l'année, avec pratiquement une réunion chaque mois.

Toutes les réunions se sont tenues principalement en visioconférence et ont fait l'objet d'un compte rendu résumé immédiat signé par la directrice générale et la secrétaire du CSE et diffusé auprès de tous les salariés. Cela permettait à chaque salarié, même en activité partielle, d'être très rapidement informé des nouvelles mesures mises en œuvre au sein de son environnement de travail.

La fondation ne dispose plus de délégué syndical depuis le 31 décembre 2020. Aucun nouveau délégué n'a été désigné au cours de l'année 2021.

C'est donc une délégation, désignée par le CSE, formée de représentants de chaque activité, qui a négocié les différents protocoles qui ont fait l'actualité sociale en 2021. La secrétaire du CSE a reçu, par vote à l'unanimité au sein de l'instance, un mandat pour signer chaque protocole.

La formation

Le plan de développement des compétences 2021 était axé sur le management, dans le cadre d'actions collectives.

Après un séminaire des membres du comité de direction en janvier, il est apparu opportun d'organiser sur l'année une formation managériale collective, qui s'est déroulée sur 5 mois à raison d'un jour par mois. Sur la base d'échanges, de réflexions et de mises en situation, c'est tout le spectre du management qui a été abordé, à la fois dans sa dimension d'encadrement, de communication et de positionnement stratégique.

Deux formations de 4 jours ont été organisées, l'une pour les directrices et adjointes de crèche, l'autre pour les directeurs des résidences et leurs adjointes. Il s'agissait là de les amener à mieux communiquer, à identifier leur style de management et à animer un collectif de travail.

Une formation au management, sur 3 jours, a été dispensée aux responsables

de site et encadrants des restaurants ainsi qu'aux cadres opérationnels du siège. Son objectif en était d'adapter sa communication et mieux connaître son style d'encadrement afin de renforcer son management pour un meilleur travail d'équipe.

Enfin, l'ensemble du personnel des 3 crèches a été réuni sur une journée, afin de leur permettre collectivement de réfléchir voire de rêver sur la « crèche idéale » et sur les actions qu'il convenait de mettre en œuvre, de modifier, de faire évoluer, ou d'éviter pour s'en approcher au plus près.

Des formations collectives classiques à l'hygiène se sont tenues pour les personnels des restaurants et des crèches.

Bien évidemment, quelques formations individuelles « métiers » d'adaptation et de développement des compétences ont aussi été inscrites au plan. Elles se sont réparties sur toutes les activités.

Répartition de la formation par année

	2019	2020	2021
Jours de formation	102	50,5	42
Heures globales de formation	1 264,5	538	2 099
Salariés formés	151	166	173
Effectif au 31/12 (CDI/CDD)	235	185	199
% de l'effectif formé	64,3	89,7	86,9



L'informatique.

Les principales missions de la direction informatique sont les suivantes :

- définition des besoins de la fondation et des utilisateurs en matière informatique et des orientations stratégiques en découlant ;
- accompagnement et mise en œuvre des solutions retenues et soutien aux utilisateurs ;
- maintien du système d'information en conditions opérationnelles tout en respectant les contraintes de sécurité.

La direction informatique gère une douzaine de serveurs physiques et virtuels, plus de 160 postes de travail fixes ou portables et une dizaine d'applications métier.

Les faits marquants de 2021

Arbre de Noël

Deux propositions étaient faites à nos bénéficiaires (soirée privative à Disneyland Paris ou séance de cinéma au Grand Rex. Pour gérer les demandes un système d'inscription a été mis en place sur notre site Internet.

Le télétravail

La poursuite du télétravail et sa pérennisation a conduit la direction informatique à continuer le déploiement des équipements mobiles. Il a aussi fallu faire migrer auprès d'hébergeurs extérieurs des applications jusqu'à présent installées en local.

Marché monétique

Le logiciel monétique des restaurants de la FJM était devenu obsolète. Le choix du nouveau système a obligé la FJM à mettre en place son propre réseau local informatique sur tous ses sites de restauration et sur le siège.

La communication.

Les nombreuses activités de la fondation Jean Moulin rendent compte de la complexité de sa mission. Il en va de même de sa communication. La fondation doit en effet faire face à une concurrence rude dans l'ensemble de ses domaines d'action. De ce fait, elle se doit d'être soucieuse des évolutions de son environnement et doit donc adapter ses services aux besoins et attentes de ses bénéficiaires.

Pour cela, le responsable de la communication externe de la fondation travaille en relation étroite avec l'ensemble des services de la fondation.

Les faits marquants de 2021

La communication sur l'offre de restauration du Ponant

Le responsable communication et l'équipe des restaurants de la FJM ont rencontré le service de la communication interne de la préfecture de l'Île-de-France dans le but de renforcer l'attractivité de notre offre sur le site du Ponant. Suite à cette rencontre, il a été décidé de mettre en place, dès le mois de juin, une lettre d'informations mensuelle à destination des agents de la préfecture, mettant en avant les actualités de leur self, la qualité des produits utilisés et des recettes qui leurs sont servis.

Le flyer Aide DAUMARD

Suite au groupe de travail du 22 octobre 2020 sur l'Aide DAUMARD ayant eu pour objectif de rendre plus visible le dispositif trop méconnu des agents, un flyer spécifique sur cette aide a été créé. Il est disponible sur le site internet et a été transmis à tous les services du ministère pouvant relayer cette information.

Communication et activités

Restaurants

- Mise en place d'un calendrier des animations, création des visuels pour les événements qui ont pu se tenir.
- Communication sur les tarifs 2021 dans les selfs (janvier).
- Communication sur les mesures de protection mises en place dans les selfs (au nombre de 6).
- Mise en place à partir de juin de la newsletter mensuelle pour le site du Ponant.

Communication Prêts et aides

- Communication générale sur les prêts (janvier).
- Communication sur la garantie de loyer (février).
- Communication sur le prêt aide au logement (mars).
- Communication spéciale rentrée sur les prêts scolarité et aide au logement (août 2020).

Crèches

- Communication sur les places disponibles dans les crèches FJM (janvier).
- Communication sur la préinscription (mai).

Résidences

Aydat

- Communication sur l'ouverture du Domaine (avril).
- Communication sur les dernières disponibilités (mai)
- Communication sur les vacances de la Toussaint (septembre 2020)

Neptune

- Communication sur l'ouverture des réservations pour la saison 2021 (janvier).

Résidences pyrénéennes

- Communication sur l'ouverture des centres (mai).
- Communication sur les séjours été Pyrénées (5 communications en juin)
- Communication sur les séjours hiver Pyrénées (4 communications entre septembre et décembre)

Loisirs

- Réalisation de 30 communications en 2020, notamment sur : les séjours jeunes, le sport et bien être, les offres week-end, les visites culturelles et visio, Beaux Art, Kinougarde...

Le site Internet en quelques chiffres

219 562 connexions

1 111 813 pages vues

Les pages les plus vues :

Les pages vacances : 412 381 - dont pages voyagistes cumulées : 255 972 et pages résidence FJM : 116 429

Les pages séjours jeunes : 156 575

Les pages billetterie : 104 864

Les pages prêts : 94 633

Le plus gros pic de l'année : le lundi 22 novembre avec 17 110 pages vues suite à la communication sur le jeu concours avec As a Guest, partenaire FJM.

Les activités.



Les restaurants.

La fondation Jean Moulin propose un service de restauration sur les 7 sites de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur (Asnières, Beauvau, Levallois, Lognes, Nanterre, Neuilly, Pantin) et au Ponant (Préfecture de la région Île-de-France).

Les faits marquants de 2021

La pandémie

Depuis le début de la pandémie, toute l'équipe des restaurants s'est mobilisée pour continuer d'offrir un service de qualité. En 2021, l'ensemble des restaurants est resté ouvert et ce malgré les contraintes fortes liées au protocole sanitaire. Celui-ci a évolué régulièrement, imposant pendant une grande partie de l'année des jauges d'accueil très strictes (périmètre de 2 m entre chaque convive) et un parcours convive particulier (filtrage à l'accueil avec distribution des couverts). La vente à emporter a rencontré un réel succès et a représenté environ 20 % des repas servis.

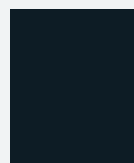
L'application progressive de la loi EGALIM, un site test : le restaurant du Ponant

La Loi EGALIM impose aux acteurs de la restauration collective opérant pour le compte des administrations de consacrer 50 % de la valeur de leurs achats alimentaires à des produits labellisés reconnus (SIQO), dont 20 % minimum de produits bio à partir du 1^{er} janvier 2022.

Pour préparer cette échéance, dès le mois de mars 2021, le restaurant du Ponant a servi de site pilote. Ainsi, les achats effectués pour ce restaurant ont permis d'explorer diverses nouvelles filières d'approvisionnement et références de produits avant de les déployer à l'échelle de la fondation.

Dès septembre 2021, l'ensemble des restaurants de la fondation pouvait afficher un minimum de 35 % d'achats SIQO, la cible de 50 % étant atteinte en décembre.

Ainsi, et à titre d'exemple, depuis l'automne 2021, 100 % de la viande proposée au stand grillade est Label Rouge, l'ensemble de nos crudités sont bio et tous nos fromages à la coupe sont AOC/AOP.



Les travaux du restaurant de Beauvau

Les travaux lourds sur le site de Beauvau, décalés en raison de la pandémie, ont commencé au printemps 2021. Toutes les zones du restaurant étaient concernées. La cuisine du 4^{ème} étage, zones de production chaudes et froides, a été refaite à neuf.

Zone du 4^{ème} étage avant



Pendant



Après



Les espaces de livraison, de stockage, les vestiaires, l'amélioration du confort thermique des salles de restauration des self 2 et 3 étaient également concernés par les travaux. L'enjeu était de remettre aux normes tout l'espace de travail utilisé par la fondation. Durant cette période, l'ensemble de la production a été réalisé dans les locaux du self 3 transformés pour l'occasion en cuisine provisoire.

La fondation a complété cet effort de remise aux normes des locaux en engageant sur ses fonds propres des travaux de réorganisation des espaces de distribution du self 2. L'objectif est de fluidifier les flux de clientèle. Le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} semestre 2022.

Le choix d'un nouveau système monétique et son paramétrage

L'appel d'offre concernant le remplacement du système monétique dans les restaurants a été attribué à la société Innovorder courant 2021. Les équipes de la restauration se sont mobilisées à partir de septembre 2021 en vue du déploiement et du paramétrage prévu au 1^{er} trimestre 2022.

L'enquête qualité

Après 1 an d'absence en raison de la pandémie, une nouvelle enquête qualité a été réalisée en décembre 2021. Pour la première fois, cette enquête a été personnalisée en posant des questions spécifiques selon le lieu de diffusion (par exemple, la mise en place de consignes au kiosque Beauvau). Les principaux commentaires ont porté sur le prix des repas, la fermeture des fontaines à eau et le choix de denrées plus limité en 2021. La crise et les protocoles sanitaires expliquent en grande partie ces remarques. Concernant la qualité, les notes restent sensiblement identiques à celles des années passées.

Les prestations annexes

360 prestations ont été fournies en 2021 contre 265 en 2020. Les repas ont été fournis pour les élections régionales du mois de juin, ainsi que pour les agents affectés à la CIC (Centre Interministériel de Crise) sur Beauvau.

La fréquentation

Site	2019	Moy/jour	2020	Moy/jour	2021	Moy/jour
Asnières	36 486	145	27 838	137	33 290	140
Beauvau	192 681	768	110 930	438	99 497	392
Levallois	148 744	593	118 668	469	118 187	465
Lognes	110 177	439	68 706	317	78 216	308
Nanterre	76 249	304	65 652	259	74 671	294
Neuilly			10 273	218	50 045	197
Pantin	14 249	56	9 324	46	11 571	50
Ponant	80 049	319	46 789	218	50 045	197
Total	658 635	2 624	458 180	1 811	498 467	1 985

Plusieurs sites ont quasiment conservé leur activité de 2019 : Asnières, Pantin, Nanterre et l'ensemble Levallois/Neuilly.

La baisse d'activité constatée depuis deux ans se concentre sur Beauvau et Le Ponant touchés par les différentes vagues de télétravail obligatoire. De même, Lognes est impacté par les périodes au cours desquelles les stages ont été supprimés.



Les crèches.

La fondation Jean Moulin assure la gestion de trois crèches qui accueillent les enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, des fonctionnaires du ministère.

Dans les crèches des sites parisiens, Beauvau et Lumière, sont admis prioritairement les enfants dont le père ou la mère travaille en administration centrale.

La fondation peut également accueillir des demandes émanant des fonctionnaires d'autres administrations, dès lors qu'une convention de réservation de berceaux a été signée.

Dans la crèche de Nanterre, la fondation Jean Moulin accueille les enfants d'agents de la Préfecture, ainsi que les enfants dont le père ou la mère sont employés dans l'une des administrations signataires d'une convention de réservation avec la FJM.

Les faits marquants de 2021

- Le fait majeur de l'année reste bien évidemment l'épidémie de Covid-19 : les crèches ont connu une baisse de fréquentation puis une fermeture du 6 au 23 avril, sauf la crèche de Beauvau restée ouverte avec un accueil au quotidien de 5 à 8 enfants, pour les parents travaillant dans des services indispensables. D'autre part, des sections ont été aussi fermées ponctuellement du fait de nombreux cas contacts ou positifs parmi les enfants et le personnel.
- Le télétravail a eu un impact important sur la fréquentation et s'est durablement installé dans les habitudes.
- Les fêtes de fin d'année n'ont pas eu lieu et ont été remplacées par un déjeuner, sans la présence des parents. Moments festifs à la crèche pour la galette, carnaval, Pâques, kermesses, Halloween et Noël.
- Une journée pédagogique commune a permis de lancer un processus de réflexion sur les conditions de travail dans nos crèches et le bien-être des équipes.
- Les directrices et leurs adjoints ont suivi une formation au management.
- Les équipes des trois crèches se sont épaulées et des remplacements ont eu lieu d'une crèche à l'autre quand cela était possible.

Les conseils de crèche

Les réunions des trois conseils de crèche ont repris en fonction des possibilités des protocoles sanitaires et ont permis de renouer les échanges avec les parents.

L'enquête qualité 2021

La traditionnelle enquête de satisfaction n'a pas été effectuée cette année, au regard des perturbations liées à la pandémie.

La crèche de Beauvau

Les chiffres 2021 à retenir

Taux inscription : 74 % (92 % en 2020)
Taux de facturation : 57 % (57 % en 2020)
Taux de présence : 47 % (47 % en 2020)

Quoi de neuf à la crèche ?

- Départ de l'EJE, mutée à la crèche de Nanterre fin août 2021 et arrivée mi-novembre d'une nouvelle éducatrice de jeunes enfants.
- La crèche est restée ouverte du 6 au 23 avril 2021 avec un accueil au quotidien de 5 à 8 enfants, pour les parents travaillant dans des services indispensables. Une équipe restreinte de professionnelle a assuré la permanence sur cette période.
- De septembre à décembre, la crèche a été organisée en 3 sections pour adapter l'organisation au nombre d'enfants accueillis.

Personnel

- Des absences répétitives ont impacté l'équipe des trois agents polyvalents et de nombreux remplacements ont eu lieu tout au long de l'année, avec des renforts des restaurants parfois.

Taux d'occupation et fréquentation

- 12 enfants ont intégré l'établissement en 2021.
- 25 enfants ont quitté la crèche.
- Sur l'année, il y a eu au plus 45 enfants inscrits et au minimum 29 enfants inscrits (en septembre) en excluant les périodes de juillet, août.



La crèche de Lumière

Les chiffres 2021 à retenir

Taux inscription : 100 % (88 % en 2020)
Taux de facturation : 69 % (62 % en 2020)
Taux de présence : 58 % (51 % en 2020)

Quoi de neuf à la crèche ?

- Changement de l'équipe de direction.
- La crèche a fermé pendant le confinement du 05 au 23 avril.

Taux d'occupation et fréquentation

- 26 enfants ont intégré l'établissement en 2021.
- 30 enfants ont quitté la crèche.
- Sur l'année, il y a eu jusque 49 enfants inscrits, avec un minimum 29 enfants inscrits en septembre, en excluant les périodes de juillet, août.

Personnel

- Départ en juin de la directrice de la crèche remplacée son adjointe.
- L'équipe de direction est renforcée par l'arrivée de l'EJE de Nanterre, en qualité de directeur adjoint.
- De nombreux départs parmi les professionnels ont eu lieu en fin d'année. Ils ont tous été remplacés.

La crèche de Nanterre

Les chiffres 2021 à retenir

Taux inscription : 88 % (92 % en 2020)
Taux de facturation : 65 % (57 % en 2020)
Taux de présence : 61 % (47 % en 2020)

Quoi de neuf à la crèche ?

- Mutation de l'EJE au poste de directeur adjoint de la crèche de Lumière.
- Arrivée d'une nouvelle EJE.
- A la suite de jets de cailloux vers les enfants dans le jardin, une visite de sécurité du commissariat de Nanterre a recommandé de renforcer les mesures de sécurité. Un brise-vue a été installé autour du jardin. Les visiophones à l'entrée ont été remplacés. Les procédures d'accueil des parents ont été rappelées.

Personnel

- Une nouvelle directrice adjointe a pris le poste pour un CDD de six mois, puis une directrice adjointe en CDI a été recrutée en septembre.

Taux d'occupation et fréquentation

- 12 enfants ont intégré l'établissement en 2021.
- 25 enfants ont quitté la crèche.
- Sur l'année, il y a eu au plus 45 enfants inscrits et au minimum 29 enfants inscrits (en septembre) en excluant les périodes de juillet, août.

Les prêts & aides.

Les prêts

La fondation Jean Moulin accorde sur ses fonds propres des prêts aux fonctionnaires et agents du ministère de l'Intérieur en activité.

En 2021, le service des prêts a instruit 874 demandes.

671 prêts ont été accordés pour un montant total de 1 633 970 € ce qui représente 79 % de l'enveloppe budgétisée.

Le délai d'instruction des dossiers de prêts est de 12 jours en moyenne.

174 prêts « sociaux » ont été accordés pour un montant de 330 280 € (226 dossiers reçus).

236 prêts « amélioration du cadre de vie » sans intérêts avec justificatif d'utilisation ont été accordés pour un montant de 348 020 € (318 dossiers reçus).

181 prêts « amélioration du cadre de vie » avec intérêts ont été accordés pour un montant de 794 500€ (226 dossiers reçus).

La mise en place d'un taux d'intérêt de 2,40 % par an pour ce prêt a permis de générer un produit de 25 129,98 €.

30 prêts « aide à la scolarité » ont été accordés pour un montant de 74 550 € (36 dossiers reçus).

50 prêts « aide au logement locatif » ont été accordés pour un montant de 86 620 € (68 dossiers reçus).

Le montant des frais de dossier constitue un produit de 32 968,30 € pour l'année 2021.

115 dossiers ont été refusés et 88 dossiers ont été classés sans suite.

Le taux d'impayé se maintient à 2 %.

Détails des dossiers refusés en 2021

Prêts FJM en cours - cumul impossible : 14

Pas éligibles à nos prêts : 18

Endettement important : 24

Situation de surendettement : 8

Réorientation vers un autre prêt : 39

Contrat arrivé à échéance : 12

Les faits marquants de 2021

- 11 dossiers ont été admis en non-valeur par le bureau du 8 décembre 2021 pour un montant de 11 366,82 € (en 2020, le montant s'élevait à 13 116,01 €).
- Le bureau du 8 décembre 2021 a validé les incidents de paiements et les mesures prises par la FJM afin de solliciter la reconstitution du fonds de garantie du prêt « aide à la scolarité » à hauteur de 350 € conformément à l'article 4 de la convention.
- Un groupe de travail relatif aux prêts s'est réuni en septembre 2021 et les évolutions proposées ont été approuvées par le conseil d'administration du 15 décembre 2021.

Les partenariats

La FJM a signé des conventions avec les établissements publics ANTS, CNAPS, OFII, ANTAI, L'ADOM et l'Elysée afin que leurs agents puissent bénéficier des prêts FJM.

La FJM a été sollicité par :

- 8 agents de l'OFII,
- 2 agents du CNAPS,
- 1 agent de l'ANTS,
- 6 agents de L'ADOM.

Les aides financières

L'aide DAUMARD

Mademoiselle Adeline DAUMARD, décédée le 18 novembre 2003, a institué la fondation Jean Moulin pour légataire universelle de l'ensemble de ses biens sous conditions testamentaires.

Il s'agit « d'utiliser le revenu du capital pour apporter une aide matérielle aux policiers victimes du devoir (mort ou handicap grave) dans l'exercice de leur fonction, à leur conjoint et à leurs enfants. »

En 2021, aucun dossier n'a été examiné.

Depuis sa mise en place, 29 familles ont bénéficié de cette aide pour un montant total alloué de 291 696,48 €.

Le total des produits générés en 2021 par le placement du legs DAUMARD s'élève à 32 915,20 €.

Le fonds dédié legs DAUMARD disponible au 31 décembre 2021 est évalué à 360 727,70 €.

Les secours

Sur demande de l'administration, la fondation verse un secours aux familles des fonctionnaires de police et de la sécurité civile victimes du devoir, décédés pendant l'exercice de leurs fonctions.

La somme allouée varie selon la composition de la famille dans la limite d'un plafond de 8 000 € (délibération du conseil d'administration de la fondation Jean Moulin du 25 juin 2015). Dans le cas d'un attentat, une allocation de 10 000 € est alors versée.

Conformément à la décision du conseil d'administration, les secours sont financés par le fonds dédié legs Daumard.

En 2021, 4 familles de fonctionnaire de police ont bénéficié d'un secours, pour un montant total de 30 834 €.



Les faits marquants de 2021

Le ministère de l'Intérieur a demandé à la FJM d'ouvrir 2 cagnottes et comptes bancaires dédiés suite à des événements tragiques.

Fonds collectés en soutien à la famille de Stéphanie MONFERME

- La cagnotte a recueilli la somme de 39 491,55€ (déduction faite des frais prélevés par leetchi) pour 1 173 participants,
- Le compte bancaire ouvert a recueilli la somme de 31 305€ pour 84 participants.

La somme totale, soit 70 796 €, a été versée à la famille conformément aux instructions qui ont été données, à savoir un chèque de 35 398 € pour chacun des enfants de Mme MONFERME remis lors du déplacement du ministre de l'intérieur au commissariat de Rambouillet pour l'inauguration d'une plaque commémorative en l'hommage de Stéphanie MONFERME.

Fonds collectés en soutien à la famille d'Eric MASSON

- La cagnotte a recueilli la somme de 28 978,53 € (déduction faite des frais prélevés par leetchi) pour 1 028 participants,
- Le compte bancaire ouvert a recueilli la somme de 10 381 € pour 56 participants,

A la suite de ces événements malheureux la fondation a décidé de se doter de son propre instrument de collecte de fonds.

La mission d'accompagnement des blessés (MAB)

La DRCPN a confié à la FJM la création d'un dispositif pour permettre à l'administration de répondre directement et de manière urgente aux demandes de transport et d'hébergement des familles des personnels de la police nationale blessés en service ou décédés en mission.

Dans ce cadre, la FJM est chargée de réserver et de prendre en charge les coûts de transport et d'hébergement des familles.

Ce dispositif est financé par la sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien.

En 2021, la DRCPN a sollicité la FJM pour 37 prises en charge de frais. Le total des frais engagés par la FJM est de 48 842,68 €.

Le fonds a été reconstitué 3 fois par la MAB en 2021 (10/03, 17/05 et 04/11) et au 31 décembre 2021 le solde du fonds s'élève à 11 689,04 €.

La garantie de loyers

Dans le cadre de la politique d'action sociale du logement des agents du ministère de l'Intérieur, un partenariat entre le ministère et les fondations Jean Moulin et Louis Lépine met en place le cautionnement des loyers privés pour les fonctionnaires affectés sur le territoire métropolitain.

Ce dispositif permet aux propriétaires privés désirant louer leurs logements à des agents du ministère de l'Intérieur, à un prix inférieur à celui du marché, de bénéficier en contrepartie d'une garantie de paiement du loyer gratuite. Ce cautionnement est illimité dans le temps et sur le montant tant que l'agent est affecté au ministère de l'Intérieur.

En 2021, 19 demandes de cautionnement nous sont parvenues et la fondation s'est portée caution pour 16 logements.

Au total au 31 décembre 2021, 60 logements bénéficient de la garantie de loyer de la fondation pour un montant mensuel de 47 375,61 €.

Les séjours jeunes.

La fondation Jean Moulin propose trois types de séjours à l'intention des enfants des agents du ministère à l'échelon national (hors Préfecture de Police de Paris) :

- des séjours linguistiques,
- des séjours découverte en France et à l'étranger,
- des séjours en France pour enfants atteints de handicaps physiques, mentaux ou sensoriels en intégration dans des centres de vacances traditionnels ou en centres de vacances spécialisés.

Le bilan de l'année 2021

Compte tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, la saison hiver/printemps 2021 a dû être annulée (pour rappel en 2020, seule la période d'avril avait été annulée).

La saison estivale a, quant à elle, été celle tous les records avec 816 enfants qui seront partis en séjour avec la FJM. Ce bon résultat est le fruit d'une programmation essentiellement basée sur le territoire national. A l'étranger, seules la Grèce, L'Espagne et les Baléares ont été proposées et ont pu se dérouler durant l'été 2021. Deux séjours ont été organisés en partenariat avec la CLASAC (46 inscrits).

Les séjours linguistiques n'ayant pu être encore une fois proposés au Royaume Uni en 2021, une offre un peu plus étoffée de séjours linguistiques en France a été proposée.

108 jeunes ont profité des séjours à la Toussaint.

Nombre d'inscrits/type de séjour	2019	2020	2021
Séjours Linguistiques	195	26	50
Séjours découverte	790	573	855
Séjours pour enfant en situation de handicap	11	5	10
Total	996	604	915



La répartition des dossiers

Services	SG	Police
	51 %	49 %

Indices	< 489	> 489
	64 %	36 %

QF	A	B	C
	13,5 %	18 %	68,5 %

Les nouveaux clients

Nouveaux clients	56 %
Clients fidèles	44 %

Les offres spéciales séjours jeunes été 2021

La situation sanitaire due à la Covid-19 ayant entraîné l'annulation des séjours en hiver et au printemps, l'enveloppe budgétaire a permis de proposer une offre spéciale de deux séjours pendant l'été sur le modèle de ce que fait tous les ans la CLASAC. Des séjours d'une durée d'une à deux semaines ont été proposés pour la somme unique de 110 € le séjour de 1 semaine et 180 € pour deux semaines (hors transport).

Séjour	Nombre d'inscrits
Cap Bretagne (7 jours)	34
Cap nature et aventures/Aude (14 jours)	28
Total	62

L'Arbre de Noël.

Chaque année, la fondation Jean Moulin organise un spectacle pour les enfants de 4 à 12 ans des agents de l'administration centrale du Ministère de l'Intérieur et distribue à chaque enfant de 0 à 12 ans un bon cadeau.

En 2021, il a été proposé aux agents de choisir entre :

- une soirée privatisée à Disneyland Paris le vendredi 10 décembre 2021,
- une des trois séances au Grand Rex le dimanche 12 décembre 2021 pour assister au film « Tous en scène 2 ».

Bilan de l'événement

- Disneyland Paris : 6 900 présents sur les 7 000 places réservées.
- Le Grand Rex : 2 650 personnes présentes.

Il est à noter que les deux parents ont été conviés à l'évènement. De plus, le CA de la fondation Jean Moulin avait décidé en décembre 2020 de prendre également en compte les enfants âgés de 13 ans en 2021 qui n'avaient pas pu bénéficier de l'Arbre de Noël en 2020, la manifestation ayant été annulée compte tenu de la situation sanitaire.

Bilan des bons cadeaux

Auront bénéficié du chèque cadeau en 2021 :

- les enfants de 0 à 2 ans,
- les enfants présents lors de la journée au Grand Rex,
- les enfants pour qui aucun choix n'aura été possible entre les 2 propositions de spectacle,
- **soit un total de 4 676 chèques cadeau.**

Les loisirs.

Le sport

Les salles de sport de Beauvau et Lumière gérées par la FJM ont subi, comme l'ensemble des salles du territoire national, l'obligation de fermeture de fin septembre 2020 à début juin 2021. L'ensemble des agents inscrits en 2020 ont eu accès à la salle jusque fin décembre 2021. On peut tout de même noter 301 nouvelles inscriptions entre septembre et décembre 2021.

Concernant les abonnements dans les enseignes proposées par la FJM, une baisse est constatée en 2021 (257 en 2021 contre 302 en 2020) du fait également de la fermeture des clubs pendant presque la moitié de l'année et aussi de l'arrêt du partenariat avec le CMG qui a fermé définitivement la moitié de ses clubs sur Paris.

La billetterie

La faible progression de 9 % du nombre de billets vendus est une conséquence directe de la crise sanitaire, ayant contraint les parcs à fermer une bonne partie de l'année. Il faut cependant noter que la vente des billets s'est faite sur une période de 6 mois. La demande est donc bien présente et répond bien à une attente des agents.

Offre billetterie	2020	2021
Aquatonic	130	123
Astérix	355	420
Beauval	166	192
Fly View	45	55
France Miniature	59	30
Grévin	182	97
Jardin d'acclimatation	81	38
Mer de Sable	7	66
Puy du Fou	64	112
Speed Park	476	610
Terra Botanica	0	6
Thoiry	84	65
Vulcania (nouveau 2021)	-	57
Zoo de Paris	107	92
Pass thalasso Previthal	44	25
Total	1 800	1 988



L'offre culture

Les visites culturelles et visio conférences

La fermeture des lieux culturels due à la situation sanitaire n'a permis de proposer une offre aussi riche qu'en 2020, les visites culturelles en extérieur ayant seulement repris au cours de l'été.

Visites en extérieur	Nombre de participants
Sreet Art	24
Paris Parc Montsouris	28
Père Lachaise	40
Total	92

Afin de pallier ce manque, le service Loisirs a proposé aux agents un nouveau service de visio conférences sur des thématiques.

Visio-conférences	Nombre de participants
Au temps des Pharaons	75
Pompéi : vie, mort et résurrection	72
Gabriel Chanel	18
Une heure à bord de L'Orient Express	34
Magritte, Renoir : le surréalisme en plein soleil	28
Total	227

L'abonnement au magazine Beaux Arts

Une offre d'un abonnement annuel au magazine Beaux Arts est proposée aux agents à un tarif préférentiel de 29 € au lieu des 84 € en tarif public.

Année	2020	2021
Nombre d'abonnements	453	750

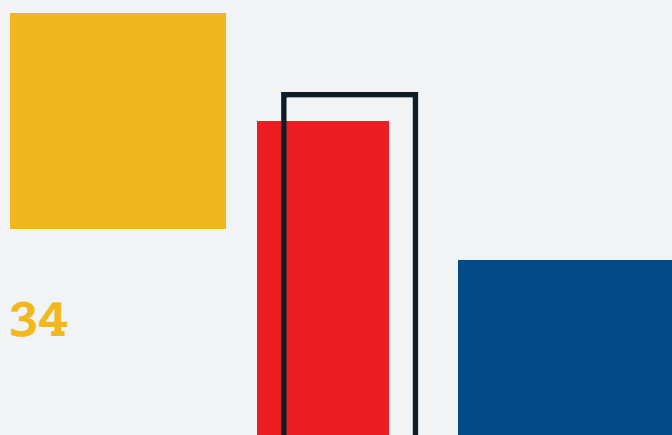
Cette offre rencontre encore en 2021 son public avec plus de 60 % d'augmentation. Devant la demande grandissante, la procédure pour l'agent et le service Loisirs a été simplifiée. L'agent peut désormais *via* un lien direct commander à ce tarif préférentiel son abonnement, sur un site qui lui est dédié.

Les offres séjours/week-end

Offres	2019	2020	2021
Week-end Disney	103	260	120*
Week-end bien-être	5	21	38
Week-end Beauval (nouveau 2021)	-	-	62
Goélia : semaine vacances été	41	28	47
Club Med Voyage Groupe	32	68	75**
Total	181	377	342

*Les 3 week-ends Disney prévus en avril 2021 et vendus aux agents fin 2020 ont dû être annulés, suite à la fermeture du parc et à l'incertitude des dates de réouverture.

**Les deux séjours Club Med en Guadeloupe et à l'île Maurice prévus en novembre et décembre 2020 avaient été reportés en 2021. Seul le séjour Guadeloupe a cependant pu être maintenu, l'île Maurice fermant ses frontières à quelques jours du départ.



Les centres de vacances.

La fondation met à disposition de ses bénéficiaires quatre sites de vacances : trois villages vacances à Saint-Denis d'Oléron, Font-Romeu et Saint-Lary ainsi qu'un parc résidentiel de loisirs à Aydat.

La situation sanitaire à l'hiver 2021 n'a pas permis l'ouverture des deux centres pyrénéens.

Au mois de mai, le Neptune et le Domaine du lac ont pu accueillir des clients. En juin, le Néouvielle et les Écureuils ont démarré leur activité. A partir du mois d'août, le pass sanitaire a été appliqué sur tous les sites pour les clients et les salariés.

Fréquentation totale 2021 (saison été 2021 + décembre 2021 pour les résidences pyrénéennes)

	2020	2021	
Neptune	8 959	11 157	Ouverture en mai pour le Neptune et le Domaine du Lac
Domaine du Lac	2 057	2 592	
Écureuils	10 530	6 228	Pas de saison d'hiver
Néouvielle	9 849	6 879	Ouverture début juin dans les Pyrénées

Fréquentation saison été 2021

	2020	2021	
Neptune	8 959	11 157	Ouverture en mai pour le Neptune et le Domaine du Lac
Domaine du Lac	2 057	2 592	
Écureuils	4 705	5 180	Ouverture début juin dans les Pyrénées
Néouvielle	4 373	5 900	

Tous les centres de vacances ont connu une très bonne fréquentation pour l'été, en progression par rapport à la saison 2020. Cette hausse est due au fait que les centres ont pu ouvrir plus tôt, la saison d'été 2020 ayant débuté quant à elle le 4 juillet. Le Domaine du Lac avait également été contraint de laisser une nuit inoccupée entre chaque séjour pour assurer la ventilation des mobile-homes et la décontamination des équipements et matériels afin de respecter le protocole en vigueur à cette époque.

Répartition fréquentation 2021

	MI	Partenaires	Autres
Neptune	82 %	8 %	10 %
Domaine du Lac	87 %	7 %	6 %
Écureuils	65 %	6 %	29 %
Néouvielle	67 %	13 %	20 %

Le Neptune - Oléron

Taux d'occupation de la saison 2021

Périodes	Nombre de jours d'ouverture	Capacité d'accueil (nuitées)	Réalisé (nuitées)	Taux d'occupation
Périodes rouges (taux au lit)	56	7 000	6 783	97 %
Périodes orange (taux au lit)	72	9 000	4 001	44 %
Périodes vertes (taux à la chambre)	7	546	373	68 %

Les faits marquants de 2021

Le Neptune a accueilli du 17 au 21 mai le 2^{ème} séjour de cohésion au profit des policiers blessés en mission. Outre les moments d'échange avec des professionnels de santé, ce séjour a également permis aux policiers blessés de participer à des ateliers bien-être proposés par les mutuelles Intériale et MGP, de pratiquer des activités sportives encadrées par la FSPN (paddle, vélo, running...) et de découvrir l'île d'Oléron. L'équipe du Neptune a également eu le plaisir de recevoir lors de ce séjour M. Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale et M. Simon BABRE, directeur des ressources et des compétences de la police nationale, ainsi que les présidents de la MGP et d'Intériale qui ont tous apprécié la résidence.



Le cabinet d'architecte AACGR a été mandaté par la fondation afin de travailler sur un projet de rénovation du bâtiment et de changement du système thermique.

L'enquête de satisfaction 2021

	Insatisfaisant %	Moyen %	Satisfaisant %	Très satisfaisant %
Réservation	0,3	1,8	22,7	75,2
Arrivée	0,5	3,4	27,7	68,4
Chambre	1,1	5,5	41,1	52,3
Restauration	2	8,7	39,7	49,6
Bar	0,5	6	44,4	49,1
Animation	7,7	21,8	44,3	26,2
Le séjour a-t'il répondu à vos attentes ?			oui	non
			96,2	3,8

Les retours des vacanciers démontrent que la résidence le Neptune est toujours appréciée, notamment en raison de son cadre idyllique. Mais certaines remarques viennent cette année ternir le tableau pour ce qui est de la prestation proposée :

- équipe insuffisante et manque de professionnalisme, notamment pour la partie animation (palliée par le directeur lui-même à partir du mois d'août),
- manque d'entretien de la structure en elle-même et du matériel fourni pour les activités,
- incompréhension de la fermeture de la piscine tout le WE,
- et surtout la partie cuisine qui fait l'objet du plus grand nombre de retours négatifs, « pas digne de la réputation des structures de la fondation ».

La climatisation pour les chambres donnant sur rue est très demandée, notamment en raison des nuisances sonores qui contraignent les clients à dormir fenêtres fermées.

Le Domaine du Lac - Aydat

Taux d'occupation de la saison 2021

Périodes	Nombre de semaines d'ouverture	Capacité d'accueil (jours)	Réalisé (jours)	Taux d'occupation
Périodes rouges	9	2 331	1 923	82 %
Périodes orange	6	1 596	385	24 %
Périodes vertes	6	1 596	284	18 %

Les faits marquants de 2021

Le Domaine n'a pas rencontré de problème particulier de recrutement et son équipe n'a pas changé de tout l'été. Celle-ci, fidèle au Domaine depuis plusieurs années, s'est toujours montrée autant impliquée, et ce malgré les nombreuses adaptations sur les services, prestations et animations rendues nécessaires du fait de la situation sanitaire.

Compte tenu d'un été plutôt pluvieux, les activités/animations « outdoor » ont été relativement perturbées. De belles découvertes peuvent toutefois être notées et ont rencontré un réel succès auprès des vacanciers, comme par exemple les sorties nature/culture aux lacs Pavin et Besse, ainsi que les randos « coucher de soleil sur les volcans ».

Le retour du service bar cette année (le bar ayant été totalement fermé en 2020 compte tenu de l'épidémie de la Covid-19), avec un espace jeux à proximité et un barman professionnel, a permis de réaliser le meilleur chiffre d'affaires depuis 2012. Les nouvelles planches de charcuterie traditionnelle auvergnate ont, entre autres, remporté un franc succès.

Travaux et équipements

Suite aux diverses tempêtes et coups de vent violents, allant jusqu'à provoquer le déracinement d'un épicéa début février, la sécurisation du site a été menée avec la coupe de tous les grands épicéas et leur remplacement par une haie de charmilles.

De nouveaux jeux pour les enfants ont été installés côté terrasse et bar.

L'enquête de satisfaction 2021

	Insatisfaisant %	Moyen %	Satisfaisant %	Très satisfaisant %
Réservation	0	2	14,4	83,6
Arrivée	1	1,5	20	77,5
Chambre	0,5	5,6	39,2	54,7
Bar	2	4,8	42	51,2
Animation	1,5	6,2	33,8	58,5
Le séjour a-t'il répondu à vos attentes ?			oui	non
			98	2

Les vacanciers sont en très grande majorité ravis de leurs séjours au Domaine dont le cadre est largement mis en avant : parmi les superlatifs employés, on peut ainsi trouver : « magnifique localisation », « endroit merveilleux », « cadre enchanteur ».

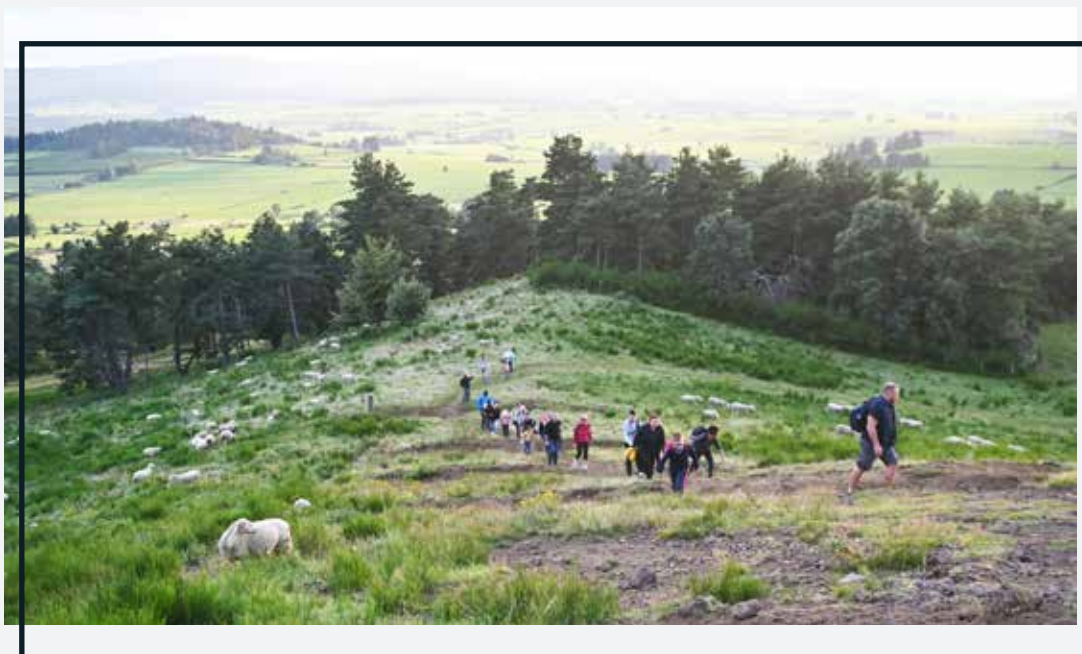
Les mobile-homes restent toujours bien appréciés des vacanciers (aucune remarque négative quant à un éventuel vieillissement des structures), hormis la taille en elle-même du mobile-home jugée un peu trop petite, tout comme celle de sa terrasse extérieure.

Quelques équipements supplémentaires sont toutefois sollicités par les vacanciers, notamment un four ou un lave-vaisselle.

Côté animations, malgré une météo parfois un peu capricieuse et la situation sanitaire, l'investissement et la gentillesse de l'équipe est largement saluée par les vacanciers.

Le bar, qui avait été fermé l'an passé en raison de l'épidémie de la Covid a été apprécié par ses clients, grâce à l'accueil de son barman et à ses cocktails et planches de charcuterie.

Comme l'année passée, l'accueil, la disponibilité et le professionnalisme de l'équipe sont salués par un grand nombre de vacanciers.



Le Néouvielle - Saint-Lary

Taux d'occupation de la saison 2021

Périodes	Nombre de jours d'ouverture	Capacité d'accueil (nuitées)	Réalisé (nuitées)	Taux d'occupation
Périodes rouges (taux au lit)	6	864	493	57 %
Périodes orange (taux au lit)	66	9 504	3 566	38 %
Périodes vertes (taux à la chambre)	81	4 536	2 820	62 %

Les faits marquants de 2021

La résidence a connu un très bon été, avec surtout une hausse significative de la fréquentation sur septembre (+ 41 % par rapport à 2020). Les réservations familles sont en nette augmentation (+ 32 % de séjours d'enfants en juillet et août).

Les difficultés de recrutement rencontrées en 2020 ont entraîné la nécessité de développer la polyvalence des collaborateurs : serveur polyvalent commis de cuisine, réceptionniste polyvalent ménage...

La résidence n'a pas réussi à recruter d'animateurs familles pour la saison d'été. Seul un animateur club enfants était présent sur juillet et août.

Pour pallier ce manque de personnel, la résidence a proposé chaque semaine à sa clientèle des randonnées encadrées par des accompagnateurs de moyenne montagne, gratuitement en ½ journée et avec une participation de 5 €/personne pour les journées (4 sorties minimum par semaine).

En plus de ces problèmes de recrutement, l'instauration du pass vaccinal a entraîné le départ de plusieurs salariés avant la saison d'hiver 2021/2022.

Deux formations ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs en juin 2021 :

- sauveteur secouriste du travail niveau 1,
- initiation à l'utilisation des extincteurs.

L'enquête de satisfaction 2021

	Insatisfaisant %	Moyen %	Satisfaisant %	Très satisfaisant %
Réservation	0	0,7	10,2	89,1
Arrivée	0	0,8	11,9	87,3
Chambre	0,3	2	21,1	76,6
Restauration	0	0,8	8,2	91
Bar	0	2,5	26,3	71,2
Animation	11,6	14,3	32,6	41,5
Le séjour a-t'il répondu à vos attentes ?			oui	non
			99,3	0,7

« Un grand merci à toute l'équipe » est le commentaire qui revient le plus souvent parmi toutes les remarques. Les vacanciers mettent ainsi en avant la gentillesse et le dévouement d'une équipe aux petits soins de ses clients, avec à sa tête une directrice dont le professionnalisme est salué.

Cette année, c'est aussi les compétences du chef cuisinier de la résidence qui sont louées par les clients : « cuisine excellente », « digne d'un grand restaurant », « le chef est un artiste ! »

Côté infrastructure une laverie collective dans le bâtiment serait appréciée.

Les Écureuils - Font-Romeu

Taux d'occupation de la saison 2021

Périodes	Nombre de jours d'ouverture	Capacité d'accueil (nuitées)	Réalisé (nuitées)	Taux d'occupation
Périodes rouges (taux au lit)	6	1 068	568	53 %
Périodes orange (taux au lit)	63	11 214	3 791	34 %
Périodes vertes (taux à la chambre)	57	4 560	1 869	41 %

Les faits marquants de 2021

Les difficultés de recrutement sont de plus en plus fréquentes, notamment au niveau de l'équipe de cuisine et de l'équipe d'animation, bien que la résidence dispose de 9 chambres pour le logement du personnel. Afin de palier en partie le problème de l'animation, la résidence a renforcé son partenariat avec son prestataire OZONE 3 en proposant gratuitement à la clientèle de participer à des randonnées encadrées par des guides. (3 à 4 randonnées par semaine au programme). Une dizaine de clients a ainsi pu profiter chaque semaine de ce service.

Les mesures sanitaires liées à l'épidémie de la Covid-19 n'ont pas permis de remettre en service les buffets au niveau de la restauration.

La formule demi-pension (proposée en priorité) fonctionne assez bien en juillet et août (1/3 de demi-pension et 2/3 de pension complète), mais beaucoup moins bien auprès des retraités sur les ailes de saison.

Les repas froids (à emporter pour le midi) ont eu aussi un certain succès avec 1 870 paniers confectionnés durant la saison estivale (soit une moyenne de 17/jour).

Suite à quelques échanges avec la clientèle, sur les points à améliorer au niveau de la restauration, la résidence a changé de boulanger.

Début juillet, la résidence a hébergé des jeunes participants de la Pyrénées Cup, tournoi international de football pour les jeunes.

Les Écureuils ont également été sollicités par la gendarmerie de Font Romeu pour l'hébergement de 2 agents de la Guardia Civil dans le cadre des collaborations transfrontalières, durant la haute saison touristique.

Travaux et équipements

Début 2021, des travaux de changement du revêtement de sol et d'éclairage au niveau de l'escalier principal ont été entrepris, ainsi que le rehoussage des canapés du bar.

Une partie de l'accueil a aussi été rénovée, avec un rhabillage de la cheminée, et l'arrivée d'un nouveau « pensionnaire », un ours blanc nommé Carlito.

Afin de répondre à l'attente de la clientèle, d'autres aménagements sont en cours de réalisation :

- sèche-cheveux dans chaque chambre,
- mise en place d'un distributeur de boissons fraîches et de friandises dans le hall principal,
- réalisation d'une pergola bio climatique pour la terrasse du restaurant,
- réalisation d'un garage à vélos,
- amélioration du réseau wifi avec l'arrivée de la fibre optique.

L'enquête de satisfaction 2021

	Insatisfaisant %	Moyen %	Satisfaisant %	Très satisfaisant %
Réservation	0	3,9	17,5	78,6
Arrivée	0	2,3	24,1	73,6
Chambre	3	3,2	34	59,8
Restauration	0,5	2,8	25,6	71,1
Bar	0,4	1,7	34,2	63,7
Animation	16,5	23,8	35,4	24,3
Le séjour a-t'il répondu à vos attentes ?			oui	non
			96	4

Les vacanciers ont généralement apprécié leurs séjours, pour un bon rapport qualité/prix. Cependant, la quasi inexistence des animations a largement pesé sur l'ambiance générale de la résidence. N'ayant pas pu recruter un animateur pour la saison, l'équipe a pallié ce manque comme elle a pu.

La restauration a été majoritairement appréciée, jugée variée et de qualité mais parfois trop copieuse le soir. Côté bar, la sympathie et le professionnalisme du barman sont mis en avant.

Quelques équipements supplémentaires pour les chambres sont sollicités : mini frigo, sèche-cheveux, bouilloire. Et toujours une piscine côté infrastructure.





www.fondationjeanmoulin.fr

Fondation Jean Moulin - Ministère de l'Intérieur - Immeuble Lumière - Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Direction Générale : Tél. : 01 80 15 47 22